



## non remboursement d'un billet d'avion avancé par notre fille etudiante

Par **Fuchsia24**, le **07/08/2023** à **11:37**

Bjr,

notre fille de 24 ans, etudiante, a acheté en janvier 2023 , 2 billets d'avion pour un voyage d'une valeur de 600 € pour chaque billet, ceci pour elle et son petit copain (23 ans, etudiant aussi), que celui ci devait lui rembourser avant le départ fin aout car il travaillait en service civil 6 mois peu renuméré mais vivant chez ses parents, il aurait pu facilement mettre cette somme de côté....Ma fille et son petit ami etaient donc d'accord en janvier 2023 pour faire ce voyage ensemble et qu'elle lui avait seulement avancé l'argent de son billet d'avion ... Ils n'avaient pris aucune assurance remboursement sur ce vol. Ils se sont disputés gravement dernièrement et ont romu, et maintenant elle ne sait pas ce qu'il compte faire, partir ou non et il fait "le mort", ne repond pas au tel et aux messages qu'elle lui a adressé et à sa demande de remboursement immediat! Elle n'a pas reçu de remboursement malgré ses demandes par tel et SMS.. .Ce billet est non remboursable, seulement reportable jusqu'à janvier 2024 avec frais de 200€ et eventuellement un réajustement de tarif suivant la date de depart..

Les parents de son petit ami n'aiment pas notre fille et sont au courant qu'il devait la rembourser mais ils font aussi les "morts" et nous pensons qu'ils ont retiré le telephone à leur fils pour qu'il ne reponde pas et ne rien avoir à rembourser eux memes pour lui..

S'agit il d'un abus de confiance? Que faire juridiquement SVP?

Merci de votre reponse et conseils.

Par **Pierrepauljean**, le **07/08/2023** à **11:47**

bonjour

votre fille n'a aucun document prouvant qu'il s'agissait d'un prêt

qui est en possession du billet actuellement?

Par **Fuchsia24**, le **07/08/2023** à **11:50**

non malheureusement, elle avait transmis le billet à son petit copain sans écrire quoi que ce soit! (erreur de jeunesse , trop confiante!!!).

Mais elle a réclamé un remboursement immédiat par SMS dernièrement et il a écrit qu'en cas ou nous pourrions changer son billet pour mon mari, il paier...

Je pensais

Par **Fuchsia24**, le **07/08/2023** à **11:51**

paiera la la difference...

Je pense qu'il faut qu'elle lui écrive , mais en quels termes?

Par **Fuchsia24**, le **07/08/2023** à **11:52**

mais on ne peut pas changer de nom, seulement changer la date de depart...

Par **Marck.ESP**, le **07/08/2023** à **12:02**

Bonjour, bienvenue

Renseignez vous mieux contactez le service clients de la compagnie , ils doivent pouvoir modifier le voyageur.

Mais il faut arriver à récupérer le billet et nous ne pourrons pas vous y aider.

Par **Fuchsia24**, le **07/08/2023** à **12:06**

elle a le billet qu'elle a pris par Swissair sur internet, elle l'a seulement transmis à son petit copain par mail .elle a déjà appelé la compagnie mais le nom n'est pas modifiable...